



FICHE D'INSCRIPTION

2022/2023

1^{ère} inscription

réinscription



INFORMATIONS ADHÉRENT

Nom			Adresse
Prénom			
Date de naissance <i>jj/mm/aaaa</i>			Code postal
Nationalité			Ville
Sexe	Feminin	Masculin	Téléphone
Latéralité	Droitier	Gaucher	Email

IMPORTANT : vous recevrez la licence à cette adresse ainsi que les informations envoyées par le club.

Autres renseignements
(ex. : problèmes médicaux)

POUR LES ADHÉRENTS MINEURS

PARENT 1	Nom	PARENT 2	Nom
	Prénom		Prénom
	Email		Email
	Téléphone		Téléphone

COTISATION ANNUELLE

Tarif au 01/09/2022 (Le montant annuel inclus la licence fédérale)	
BABY Escrime (de 3 à 5 ans) <i>20 places maximum</i>	280,00 €
Adhérent Mineur	320,00 €
Adhérent Majeur	390,00 €
2ème enfant ⁽¹⁾	250,00 €
Location matériel ⁽²⁾	Baby (veste + masque plastique) = 50 euros Autres (Pantalon + veste + masque) = 80 euros Prévoir l'achat obligatoire d'un gant d'escrime (15 € auprès des maîtres d'armes ou directement en magasin spécialisé ou chez Décathlon).
Assurance ⁽³⁾	Assurance de base (inclus) Option + (+ 1,50 €) Option P, vous avez déjà une assurance (- 0,20 €)
TOTAL (euros TTC)	

⁽¹⁾ Tarif réduit « 2ème enfant » (hors assurance et location)

⁽²⁾ Caution pour la location du matériel : Le chèque sera restitué en fin de saison si le matériel est rendu en intégralité, propre et en bon état, dans le cas contraire, le chèque de caution sera encaissé au 31 juillet.

⁽³⁾ Voir détail des conditions affichées au club ou téléchargeables sur le site de la FFE, prix des options d'assurances à confirmer en septembre 2022 par la Fédération Française d'Escrime.

Suite au verso

PIÈCES À JOINDRE À LA FICHE D'INSCRIPTION

- **Chèque(s) à l'ordre de l'ASA Escrime** (paiement en 5 fois possible)
- **Chèque de caution** en cas de location de matériel d'un montant de **299,00 €**, daté du mois de mars 2023
- **1 photo d'identité récente** (à coller sur la fiche d'inscription)
- **1 certificat médical d'aptitude à l'escrime** (mention « pratique de l'escrime en compétition » et postérieur au 1er juillet 2022). Pour les mineurs (non compétiteurs), vous pouvez nous fournir une attestation qui confirme que vous avez répondu « Non » à toutes les questions du questionnaire santé « QS Sport ».

Nota : certaines familles peuvent bénéficier d'aides à déduire de la cotisation :

- **Aide municipale « Vivons le sport »** :
Montant : 74,70 € pour les personnes non imposables N-1 • Date limite le 31/10
- **Pass'Sport** :
Montant : 50 € pour les bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire ou enfants/adultes handicapés • Date limite le 31/10
- **Opération « Tous en Club »** :
Montant : 25 € pour les bénéficiaires du RSA, étudiants (bac+1/+5) jusqu'à 26 ans, handicapés licenciés • Date limite le 28/11

DÉCHARGE

Je m'engage à ne pas quitter mon enfant avant de m'assurer de la présence du responsable de l'association chargé de l'accueillir dans les lieux de son activité sportive et d'être présent sur place à l'heure de fin de ses activités qui me sera indiquée. J'autorise le club et ses cadres ainsi que le maître d'armes à prendre toutes les dispositions pour le bien de mon enfant, en particulier dans le cas d'une hospitalisation, une intervention chirurgicale, une transfusion sanguine serait nécessaire. Je m'engage d'autre part à signaler tout problème particulier de santé que pourrait rencontrer mon enfant.

J'autorise le club à prendre en charge mon enfant lors des déplacements en compétition en province organisés en groupe, lors du déplacement à proprement parler et en dehors des locaux sportifs (hôtels, restaurants, etc.) Chaque adhérent dispose du droit d'accès et de vérification des informations ci-dessus. Ces informations pourront être utilisées pour les besoins administratifs de l'association. Ces données seront regroupées sous formes de fichiers informatisés. J'autorise néanmoins le Club à communiquer les coordonnées de l'adhérent lors de la demande de la licence à la FFE.

DROIT À L'IMAGE

J'autorise la publication de photographies de l'adhérent dans des articles de Journaux et les publications du club.

Oui Non

DATE ET SIGNATURE

Date (jj/mm/aaaa)

REMISE DES DOSSIERS

Les dossiers d'inscriptions complets sont à remettre aux dates et lieux précisés ci-dessous :

- **Forum des associations de Maisons-Alfort** : le dimanche 4 septembre (Palais de sports, 4 rue Edouard Herriot)

- **Salle d'armes** : les mercredi de septembre à partir de 14h et les samedis de septembre de 10h00 à 12h00

- **Par courrier** :
Bertrand BLOIN / A.S.A. Maisons-Alfort Escrime
58 avenue Jean-Baptiste Champeval
94000 Créteil

Rappel : pour des raisons logiques de sécurité et d'assurance, l'accès à la salle d'arme n'est pas autorisé sans certificat médical valable.

